Allocution de bienvenue à S.E.M. Philibert Tsiranana, Président de la République malgache, prononcée à Orly, 26 octobre 1960

La ratification des accords conclus le 2 avril 1960 entre la République française et la République malgache en vue du transfert à cette dernière des compétences communautaires antérieurement conférées à des ministres français a été autorisée par les Parlements français et malgache au mois de juin, après la révision du titre XII de la Constitution. L'indépendance de la République malgache a été proclamée à Tananarive le 26 juin. Des accords de coopération ont été signés à Paris le 27 juin et ratifiés au mois de juillet. Le Président de la République malgache, M. Philibert Tsiranana, se rend à Paris en visite officielle; le Général de Gaulle l'accueille à l'aérodrome d'Orly.

C'est pour nous une grande joie de vous recevoir à Paris comme le Président de la République malgache, souveraine d'elle-même à nos yeux et aux yeux du monde.

Car, pour votre pays, la France éprouve une amitié profonde ; à l'État ancien et renouvelé dont vous êtes le chef, elle porte une confiance entière ; pour votre personne elle ressent, en toute connaissance de cause, un très cordial attachement. Et puis, vous et moi, avec nos gouvernements, avons bien des choses à nous dire au sujet de nos États, de notre Communauté et de notre action respective dans un univers difficile.

Monsieur le Président, à vous-même et à Madame Tsiranana que nous sommes très heureux de recevoir à vos côtés, je souhaite donc au nom de la France la meilleure des bienvenues. Vive Madagascar!